

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE (Siège-DIFQ- Itinérants)

Du 30avril

La délégation FORCE OUVRIERE était composée de : Michael Corriette, Franck lamoulen

Séance présidée par Mostafa Rharade , assisté de Marianne Abissou et Armelle Blond directrices des ressources humaines

Ouverture à 9H30

Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce CSE .E se déroule en visio-conférence

Ordre du jour.

1. **Approbation des PV**

1.1. **PV Ordinaire du 20 février 2020**

1.2. **PV Extra du 19 mars 2020**

1.3. **PV Ordinaire du 19 mars 2020**

Les procès-verbaux des réunions ordinaires du 20 février et du 19 mars ainsi que le PV de la réunion extraordinaire du 19 mars 2020 sont approuvés à l'unanimité

2. **Information consultation sur la fermeture de l'établissement en raison des congés payés et sur Les ponts**

Plusieurs questions se posent sur la rédaction et l'interprétation de certaines phrases dans le texte comme cité en 1.2 sur le document, les salarié(e)s prendront de préférence quatre semaines de congés consécutifs durant la période légale dite haute soit du 1^{er} mai au 31 octobre 2020.

Cependant, par exception, sur demande écrite du salarié et accord du responsable hiérarchique, le salarié pourra demander trois semaines consécutives et une quatrième semaine complète ou fractionnée, toujours pendant cette période.

Cette nouvelle mention limite le choix à 3 semaines plus une, donc FO demande que cette phrase soit enlevée ou modifiée

Concernant les ponts, la difq bénéficie de journées pont décidées en régions alors que le dispositif itinérants et le siège ont des ponts communs

M Rharade : Je maintiens ma position pour cette année (..à réfléchir pour les années prochaines) pour les dates différenciées des ponts pour les différentes entités, mais je retire la nouvelle mention qui prête à confusion concernant le fractionnement des congés.

Pour Force Ouvrière, Ces nouvelles clauses doivent être effectivement supprimées.

3. Covid –19 :

3.1. Mesures de préventions mise en place par la direction.

3.2. Plan de continuité et de reprise de l'activité.

M Rharade : Nous sommes dans le prolongement de nos échanges de mardi et il y a eu un certain nombre de mesures de prévention mise en place par l'afpa.

Formalisées en fiches action pour garantir la santé et sécurité des salariés.

Les élus ont toutes les informations nécessaires durant les points covid que nous organisons chaque semaine.

Je n'ai pas d'information complémentaire à ce jour à part un éventuel report de reprise d'activité à la date du 25 mai pour les stagiaires.

Actuellement, nous travaillons sur la reprise d'activité qui fera l'objet d'une présentation à la commission santé et sécurité et aussi aux représentants de proximité pour permettre un échange et pouvoir enrichir le document

Nous travaillons aussi sur l'analyse des risques liés au covid et l'intégration dans les DU.

Les RP seront sollicités la semaine prochaine.

Nous privilégierons le travail à distance et pour les formateurs itinérants une proximité des missions.

Y a t'il un Document unique ou plusieurs ?

M Rharade : Il y a trois D-U siège, itinérants et difq actuellement qui seront formalisés en un seul document unique

Force Ouvrière : Pense qu'il faut garder les différents documents uniques car chaque entité a ses propres spécificités.

4. Salaries protégés

4.1. Point sur les salariés protégés soumis au CSEE.

M Rharade : Le processus est en cours avec la difficulté que nous avons du fait de la conjoncture actuelle.

L'inspection du travail dont nous dépendons ne donne pas signe de vie mais les délais d'instruction des dossiers ont été allongés, un point sera fait cette semaine avec l'inspection du travail.

5. PSE :

Etat de situation.

L'ensemble des organisations syndicales demande à avoir des documents avec une vision plus

claire sur notre périmètre avec les points suivant (salariés potentiellement licenciable, zoom sur les postes modifier, liste des postes à pouvoir)

M Rharade : Nous allons tenter avec les documents de travail de la CNES d'extraire vos différentes demandes afin de pouvoir vous les présenter à la prochaine réunion .

5.2. Dispositif mis en place pour assurer les mobilités internes et les recrutements.

M Rharade : Les avenants sont en cours à date du 1 avril avec une prise de fonction effective selon les situations.

5.3. Organisation cible : mise en place et calendrier.

M Rharade : D'autres informations viendront progressivement sur la stabilisation de l'organisation et la cartographie exacte sera présentée quand l'organisation sera arrêtée.

5.4. Situation des correcteurs de l'afpa

M Rharade : Effectivement se sont des CDI et ils ne sont pas intégrés au PSE
Ont-ils la possibilité et l'accessibilité sur les -600 postes à pourvoir ?

M Rharade : Normalement oui

Pour Force Ouvrière : La direction s'est engagée au respect des engagements
A savoir privilégier les 92 salariés licenciables sur les offres vacantes et proposer ces 600 postes
Aux CDD de l'AFPA

6. fonctionnement du CSEE :

6.1. Présentation du rapport de la commission ASC.

Une présentation est faite par le président de la commission ASC, avec la proposition au mieux disant d'un catalogue ASC respectant les quotients familiaux et reprenant les modalités antérieures pour cette première année de fonctionnement, un travail complémentaires est demandé à la commission ASC pour améliorer sa proposition.

6.1.1. Vote de la modification de l'allocation du patrimoine du CSEE : transfert d'une quote-part des réserves AEP constatées à la fin de l'exercice vers les ASC.

Le vote a été approuvé à une majorité.

6.1.2. Vote de la liste des activités et Prestation, du calcul du Quotient Familial et modalité de prises en charge.

Le vote s'est déroulé, approuvé à la majorité des votants.

6.1.3. Vote du budget prévisionnel 2020.

Le vote s'est déroulé, approuvé à l'unanimité des votants.

6.1.4. Demande d'autorisation du CSEE pour consultation, en vue de l'adhésion à une Plateforme Web.

Une plateforme WEB sera proposée aux salariés reprenant le catalogue vacances de L AFPA et permettant notamment aux 55% de salariés délocalisés difq et itinérants de bénéficier de la souplesse et de la rapidité

D'un outil à distance

Le vote s'est déroulé avec deux abstentions pour la délégation CGT et SUD.

Pour Force Ouvrière : Il est grand temps que les ASC commencent à fonctionner pour ne pas pénaliser l'ensemble du personnel et ne comprend pas la position de certaines organisations syndicales de ralentir l'avancée des travaux de la commission composés d'élus des différentes organisations syndicales.

Force Ouvrière : Fait entièrement confiance à la commission ASC est les remercie du travail déjà effectué dans un contexte qui aujourd'hui n'est pas facile.

6.2. Désignation des membres supplémentaires du bureau. Report au prochain CSEE

6.3. Organisation des formations des élus.

M Rharade : Je rappelle les dispositions légales car c'est au CSEE effectivement de choisir l'organisme de formation sur la liste référencés et les RP pourront aussi bénéficier d'une formation.

AB : Oui cela est possible mais sur le budget du CSEE.

Effectivement le temps passé en formation est considéré comme du temps de travail effectif.

Pour Force Ouvrière : L'ensemble des élus et représentants de proximité doivent bénéficier en urgence d'une formation pour les aider à formaliser les documents uniques impactés par le covid.

7. Représentants de Proximité :

7.1. Point sur les premières réunions.

M Rharade : Des réunions ont bien eu lieu sur les trois périmètres et ils ont été réalisés sur la base de questions posées par les RP

Pour Force Ouvrière : Les réunions tenus mensuellement avec les directeurs des services siège et iti et difq ont pour but de faire remonter toutes les problématiques des salariés et ils doivent pouvoir aussi faire valoir auprès de certaines commissions les inquiétudes ou souffrances du personnel auprès du CSE E.

Pour Force Ouvrière : Toutes les questions doivent obtenir des réponses.

7.2. Communication aux salariés du nom de leur représentant de proximité.

M Rharade : La communication a été réalisée

7.3. Programmation des sessions de formation.

M Rharade : Cela vient d'être évoqué dans les débats et je suis en accord avec vos demandes d'intégrer les représentants de proximité sur les formations santé et sécurité

7.4. Traitement de la carence des RP à Toulouse.

M Rharade : Il appartient aux instances nationales de se saisir du sujet

Pour Force Ouvrière : Les données sur les salariés ne sont jamais renseignées par la direction sur Les trois entités empêchant les élus FO de réaliser les analyses de la situation et de préconiser des

Fin de la séance à 17h